

TENNIS

PROTOCOLE DE SORTIE DE CONFINEMENT

Afin que la pratique « loisir » du tennis se déroule dans des conditions de sécurité sanitaire optimales, plusieurs consignes sont adressées à l'attention des joueuses et joueurs :

- L'utilisation des courts est sous la responsabilité des joueuses et des joueurs. Elle est strictement limitée aux résidents de MOUGINS LE HAUT.
- Les joueurs doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire : bonne forme physique, gestes barrières, gel hydroalcoolique...
- Seules les parties en simple sont autorisées.
- Respecter la distanciation sociale en restant à plus d'un mètre l'un de l'autre. Changer de côté en passant chacun d'un côté du filet.
- Chaque joueur doit venir avec ses balles différenciées de celles de son adversaire. Chacun ne doit toucher que ses balles et rendre les balles à l'autre joueur sans les manipuler.
- Les joueurs ne doivent pas toucher le filet.
- Pour limiter les croisements, il est demandé aux joueurs d'arriver à l'heure précise de la réservation et de quitter le court 5 mn avant la fin de l'heure.
- Chaque joueur reste responsable de son comportement. En cas non-respect des consignes, l'ASLP se réserve le droit de fermer l'accès aux courts.

Vous remerciant de l'attention portée aux consignes.

L'ASLP DE MOUGINS LE HAUT